

Principaux chiffres du mois de mars 1994

Météorologie

Encore un record météorologique ! Nous venons de vivre le mois de mars le plus chaud de ces 240 dernières années, c'est-à-dire depuis qu'il existe à Genève un relevé régulier de la température de l'air; en effet, avec une moyenne de 10,1°C, elle se situe à 5,2°C au-dessus de la normale. Les précipitations, par contre, ont été assez maigres pour un mois de mars : seulement 15 mm d'eau tombée, alors que la moyenne est de 69 mm. Un peu plus d'heures de soleil que d'habitude : 177 au total, contre les 156 qui représentent la normale de la période 1931-1960.

Population résidente

En mars, la population résidente du canton a augmenté de 923 personnes et se chiffre à 393 194 à la fin du mois (dont 1 044 saisonniers). Cette hausse résulte d'un solde migratoire (saisonniers compris) positif de 904 personnes (arrivées dans le canton : 2 150, dont 383 saisonniers; départs : 1 246, dont 6 saisonniers) et d'un excédent des naissances (327) sur les décès (308) de 19 personnes.

En une année, la population résidente du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 5 337 personnes (+ 1,4 %), progression démographique davantage due aux résidents étrangers (+ 4 262) qu'à la population d'origine suisse (+ 1 075).

Marché du travail

A fin mars, le nombre de *chômeurs* inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 15 920. En un mois, leur nombre a baissé de 155. Il s'agit là de la deuxième baisse mensuelle consécutive de l'effectif des chômeurs. Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1990, est égal à 7,7 % à fin mars (- 0,1 % par rapport à février). La moyenne suisse se situe à 5,0 %; Genève suit les cantons de Vaud (7,9 %) et du Valais (7,8 %).

Quant aux *places vacantes* annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 766 en mars contre 742 en février.

Travailleurs étrangers

Le nombre de travailleurs étrangers (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin mars, à 98 684, dont 69 084 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 28 565 frontaliers et 1 035 saisonniers. Par rapport à la période correspondante de 1993, l'effectif total est en recul de 1 508 unités (- 1,5 %); les travailleurs résidents (titulaires de permis B et C) sont en hausse (+ 630) alors que les saisonniers (- 1 142) et les frontaliers (- 996) accusent des baisses.

26 avril 1994

Construction de logements

La construction de logements neufs en mars 1994 : 319 logements terminés (parmi lesquels 10 villas), 212 autorisés (dont 25 villas) et 150 requêtes déposées (dont 51 pour des villas). Les projets de villas redémarrent, favorisés par de meilleures perspectives conjoncturelles.

Bilan annuel : 1 977 logements construits entre fin mars 1993 et fin mars 1994 (1 924 une année plus tôt); grâce à cette plus grande production, le gain total qui résulte à la fois des constructions neuves, des démolitions et des transformations s'améliore (1 916 logements contre 1 845) et porte à 192 870 unités le nombre de logements existant dans le canton. En ce qui concerne les projets, les plus immédiats restent malgré tout à un niveau encore élevé puisque, de fin mars 1993 à fin mars 1994, 2 537 autorisations ont été délivrées (2 968 une année auparavant). En revanche, les requêtes déposées flanchent : 1 654 à fin mars 1994 au lieu de 3 186 à fin mars 1993.

Energie

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en mars à 206,8 millions de kWh (soit 2,5 % de moins qu'en mars 1993); celle de gaz à 124,7 millions de kWh (soit 23,0 % de moins qu'en 1993), chauffage à distance non compris.

Transports

L'effectif des *véhicules immatriculés* dans le canton atteignait 248 700 à fin février 1994 (- 1 572 en un an). A signaler que le nombre de voitures de tourisme (202 800) diminue nettement par rapport à février 1993 (- 1 922), alors que celui des véhicules à usage professionnel (camions et remorques, cars et tracteurs) perd 25 unités. Le nombre de motos (y compris les motocycles légers) augmente de 494 unités en un an pour s'établir à 24 121 à fin février 1994.

A l'aéroport de Cointrin, le nombre de passagers enregistré au titre du trafic commercial (passagers en transit inclus) augmente en février 1994 de 0,8 % (460 694 passagers contre 456 997 en février 1993). Par contre, le mouvement d'avions, au titre du même trafic, diminue pour la même période de 0,8 % (8 016 contre 8 083 en février 1993).

Indice genevois des prix à la consommation

En mars, l'indice recule de 0,1 % et s'établit à 100,9 points (taux annuel : 1,8 % contre 3,8 % en mars 1993). En avril, l'indice progresse de 0,1 % et s'établit à 101,1 points (taux annuel : 1,6 % contre 4,0 % en avril 1993).